

COMMUNE DE MOSNAC

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU **24 MARS 2010**

Délibération n°2010/03/09

Date de la convocation : 17 mars 2010

Le Conseil Municipal de la commune de MOSNAC, dûment convoqué, s'est réuni le vingt quatre Mars deux mille dix à vingt heures trente, à la mairie sous la présidence de Monsieur André BERNIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers ayant pris part aux délibérations : 9

Présents : MM. BERNIER, DEWEVRE, MERCERON, BRILLET, MONTIGAUD, PERROTIN, PUAUD, Mmes JEANNAUD BOETTI,

Absent excusé : Mme. CHARLET, M. BURAY

M. Frédéric PERROTIN a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : VOIRIE 2010- CONVENTION DE MANDAT PORTANT **DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE**

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes de la région de Châteauneuf assure la compétence « Voirie » pour le compte des communes membres. Cette délégation de compétence des communes membres à l'égard de la communauté s'effectue en conformité avec les dispositions des statuts communautaires.

Afin de pouvoir réaliser les travaux de voirie, il est nécessaire que chaque commune membre signe avec la communauté une convention de mandat portant délégation de maîtrise d'ouvrage en matière de voirie.

Les dispositions de cette convention ont pour objet de confier l'exécution, le suivi, le contrôle des programmes de voirie à la communauté pour l'année 2010.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la délégation de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes de la région de Châteauneuf en matière de programme voirie communale, et de l'autoriser à signer la convention en faisant acte, ce qui est accepté à l'unanimité.

Le Maire,

André BERNIER